



Service Vie Scolaire

SVS/14-638-168 du 23/06/2014

BASSINS DE FORMATION POUR LA RENTREE 2014

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. COUTOULY - Tel 04 42 91 75 71 - Fax : 04 42 91 70 02

Veillez-trouver ci-joint les **nouvelles cartes des bassins de formation** pour la rentrée 2014.

Les modifications concernent la ville de Marseille qui sera découpée en trois bassins à la rentrée prochaine.

- **Marseille Centre** regroupera les 1^{er}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, et 8^{ème} arrondissements ainsi que le collège Roy d'Espagne situé dans le 9^{ème} arrondissement.

- **Marseille Est**, regroupera les 9^{ème} (excepté le collège Roy d'Espagne), 10^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} arrondissements.

- **Marseille Littoral Nord**, regroupera les 2^{ème}, 3^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement.

Tous les établissements qui étaient auparavant sur le bassin Marseille Est Aubagne la Ciotat, ainsi que les communes d'Allauch et de Plan de Cuques, sont maintenant regroupés au sein **du bassin Allauch-Aubagne-la Ciotat**.

Septèmes-les-Vallons qui était rattaché au Bassin Marseille Littoral Nord fait désormais partie du bassin **Aix-Pertuis-Gardanne**.

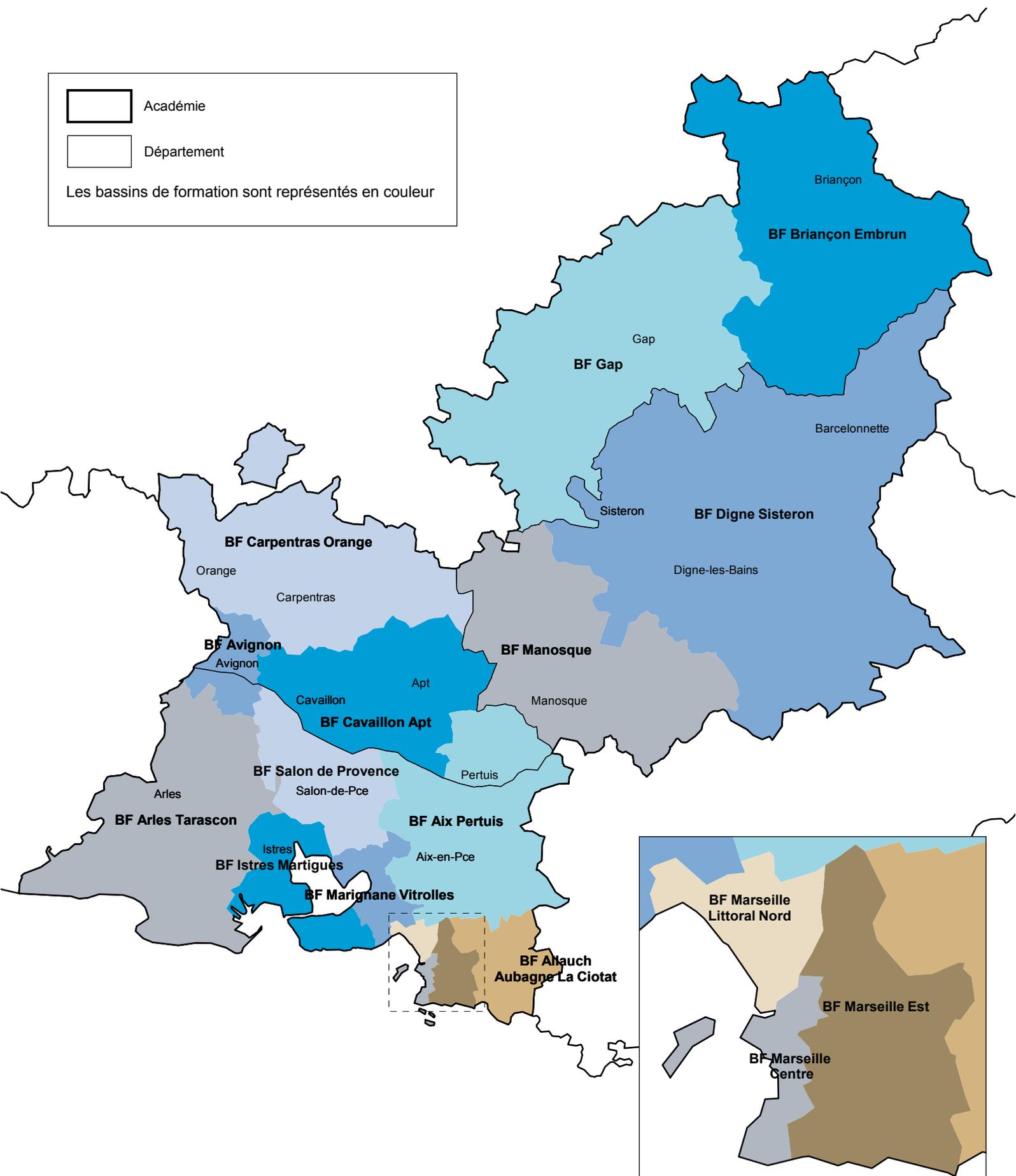
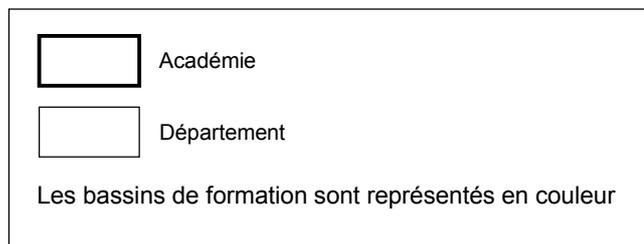
Les autres bassins ne sont pas modifiés.

Je vous rappelle par ailleurs qu'en juin 2013, dans un contexte de rationalisation et de répartition des moyens, il a été choisi de fusionner les missions de secrétaire de bassin et d'assistant CLEE.

De plus, dans un souci de cohérence académique, il a été décidé de permettre à chacun des 16 bassins de formation de bénéficier d'un assistant, recruté sur un emploi aidé, qui remplira la double mission de secrétaire de bassin et d'assistante CLEE.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Les bassins de formation à la rentrée 2014



Zoom sur les nouveaux bassins de formation marseillais à la rentrée 2014

